

A

A

Fiscalité locale des entreprises : visualisez les données ville par ville

<

Par [Bercy Infos](#) , le 06/10/2023 - [Fiscalité](#)

Un outil est à votre disposition sur [data.economie.gouv](#) pour rechercher et comparer les taux de fiscalité directe locale appliqués aux entreprises en France métropolitaine et Outre-mer. On vous le présente.

Un site pour retrouver les données de la fiscalité locale des entreprises

<

Sur [data.economie.gouv](#) , le site des données ouvertes du ministère de l'Économie et des Finances, vous pouvez visualiser,

<

par commune, les **taux d'impositions directes** appliqués aux entreprises dans [un espace dédié](#) , proposé par la Direction générale des Finances publiques (DG

Comment utiliser cet outil de visualisation ?

Commencez par sélectionner un **exercice comptable**. Choisissez ensuite l'une des **régions françaises** de la liste à votre disposition, puis un **département**, avant de cliquer sur « Suivant ».

Apparaît une **carte interactive**. Vous pouvez aussi choisir un affichage sous forme de liste en cliquant sur « Table ».

Vous avez alors la possibilité de choisir un **type de fiscalité** parmi les suivantes :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB),
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB),
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM),
- cotisation Foncière des Entreprises Hors Zone d'Activité Économique (CFE HZ),
- cotisation Foncière des Entreprises en Zone d'Activité Économique (CFE ZAE),
- cotisation Foncière des Entreprises en Zone Éolienne (CFE EOL).

Il suffit ensuite de **sélectionner les communes pour lesquelles vous souhaitez comparer les données**. La moyenne départementale et régionale de la taxe ou cotisation concernée apparaît également.

Les taux globaux sont affichés en pourcentage.

D'où proviennent les données publiées sur cet espace ?

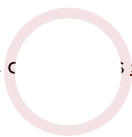
La plateforme présente les taux de fiscalité directe locale votés par les communes et les intercommunalités. Ces taux sont

<

issus du [fichier de recensement des éléments d'imposition](#) (REI).

En complément, la DGFIP met à la disposition des informations relatives aux délibérations fiscales applicables au titre de

<

l'année et votées par les collectivités locales, c  ; [sur le site collectivites-locales.gouv.fr](#) .

Ces contenus peuvent aussi vous intéresser

- Qu'est-ce que la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ?
- Tout savoir sur la cotisation foncière des entreprises (CFE)
- Qu'est-ce que l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER) ?

En savoir plus sur la fiscalité locale des entreprises

<

- Les délibérations de fiscalité directe locale des communes pour 2022 [sur collectivites-locales.gouv.fr](#)

<

- Fiscalité des entreprises [sur impots.gouv.fr](#)

Thématiques : [Fiscalité](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque jeudi avec la lettre Bercy infos Entreprises, recevez les toutes les dernières actus fiscales, comptables RH et financières... utiles à la gestion de votre activité.

